

PENDANT LES ÉLECTIONS, LA LUTTE DES CLASSES CONTINUE...

Comme tous les cinq ans les politicards, de droite comme de gauche, veulent nous faire croire que la solution à tous nos maux, et en particulier à la fameuse crise dont les médias nous rebattent les oreilles *ad nauseam*, passe par l'élection présidentielle. D'aucun, qui aiment pourtant à chanter l'Internationale à l'occasion d'un meeting ou d'une manif, semblent avoir oublié qu'*«il n'est point de sauveur suprême, ni dieu, ni César, ni tribun...»*.

Que l'on nous comprenne bien, nous n'acceptons aucun dogme. Pas plus que nous ne considérons le vote comme un devoir civique, nous n'érigons l'abstention en une forme de doxa anarchiste. Il peut même nous arriver occasionnellement de donner des consignes de vote, nous y reviendrons ultérieurement au sujet d'un éventuel référendum sur les traités européens. Tout est affaire de circonstances.

Mais que peut-on attendre des élections, qu'elles soient présidentielles ou législatives, dans le cadre de la cinquième République? Les deux favoris, Hollande et Sarkozy se placent dans le cadre imposé par l'Union européenne, ce qui les conduit inévitablement à prôner une politique de rigueur destructrice des droits et conquêtes de la classe ouvrière mais au-delà même, en acceptant les diktats des eurocrates, à en finir avec le peu qui reste de démocratie.

Quant à l'élan populaire qui semblerait faire de Mélenchon le «troisième homme», il est à la fois révélateur et trompeur.

Révélateur d'une recherche de moyens de résistance de la classe ouvrière et de la jeunesse.

Indéniablement, Mélenchon est un tribun habile. Il occupe l'espace laissé libre par ce qui reste de la gauche en prônant la «révolution citoyenne» face à la dictature financière. Mais cet espoir ne serait-il pas un leurre? A y regarder de plus près, on peut légitimement se demander quel jeu joue le sénateur révolutionnaire (bel exemple d'oxymore!). Il convient de lire attentivement son programme européen. Certes, le front de gauche a appelé à voter contre la ratification du *Mécanisme européen de stabilité*, certes, il affirme lutter contre l'Europe libérale, nonobstant ces prises de positions parfois générales, il ne remet nullement en cause l'Union européenne ni sa politique monétaire, en particulier l'Euro. Et que penser du credo écolo de Mélenchon qui va jusqu'à dénoncer la croissance? Qu'en pensent ses alliés communistes étrangement en retrait dans cette campagne?

Le risque est grand de voir cet élan populaire sincère servir uniquement à rapporter quelques voix à Hollande pour le second tour voire à redonner une virginité à une poignée de néo-staliniens.

Voilà pourquoi pour ce qui est des prochaines élections présidentielles, il est sage de s'en tenir au célèbre hémistiche (qui est également un vers normand): *«élections, piège à cons»*.

Il est évident qu'après le grand cirque électoral les problèmes demeureront, la lutte des classes, n'en déplaise aux thuriféraires du mytique «bien commun», sera toujours aussi vivace, en France, en Europe et dans le monde.

Se posera alors la sempiternelle question: «Que faire?». Sans doute se préparer à des révoltes salvatrices à l'image de ce qui se passe actuellement notamment en Grèce ou en Espagne où la grève générale du 29 mars fut un réel succès, et pour ce faire veiller à conserver l'arme la plus précieuse qui soit: la liberté syndicale. De ce point de vue, la résolution adoptée à l'unanimité au dernier CCN de la CGT-FO est un élément positif, encore faut-il s'appuyer sur elle pour agir, un texte aussi correct soit-il n'est jamais une fin en soi.

Sans doute faudra-t-il combattre avec force et vigueur la ratification du traité européen TSCG qui en inscrivant la «règle d'or» dans la constitution, laisserait toute latitude aux eurocrates pour imposer leur politique d'austérité mortifère. Tous les moyens seront bons, appel à voter non en cas de référendum comme l'a décidé la CGT-FO, et nous nous en félicitons, manifestations, grève générale s'il le faut...

Dans ce combat qui s'annonce, l'UAS est disposée à engager la discussion avec tous les militants ouvriers qui se réclament de l'indépendance de classe. Si le débat est libre, si l'action commune est possible sur des bases claires, les militants de l'UAS seront disponibles car pendant et après les élections, la lutte des classes ne s'interrompt pas.

Christophe BITAUD.

INTERVENTION DE YANN PERROTTE (UD CGT-FO 50) AU CCN DE LA CGT-FO DE MARS 2012 - PARIS -

Chers camarades, vous avez le salut de l'UD de la Manche, comme il se doit.

Chers camarades, deux points dans mon intervention, un court et un plus long, et j'essaierai de ne pas dépasser le temps plus que les autres.

La « règle d'or » pour commencer:

Camarades, je me félicite évidemment qu'on ait interpellé les parlementaires sur le coup d'Etat qui s'est opéré en février à l'Assemblée nationale et au Sénat avec les votes sur le «pacte budgétaire». Je vous passe les détails, tout cela a été très bien expliqué dans FO Hebdo. Dans l'édito du 7 mars, Jean-Claude fustige ceux qui voudraient accompagner ces traités en y ajoutant des mécanismes de relance, et pose la question «*comment peut-on faire de la relance tout en serrant les boulons avec l'austérité? C'est contradictoire*» et il a raison. Pour la CES, soutenue notamment par la CGT et la CFDT, il s'agissait de défilé le 29 février pour, je cite Bernadette Ségol, «*obtenir un volet social fort dans le traité appelé à ratification...*». C'est-à-dire approuver l'instauration des règles d'or! Je crois que nous devrions décider de diffuser un tract pétition contre la ratification des traités et rappeler nos positions sur l'austérité, pour préparer éventuellement une initiative.

Je fais une petite parenthèse sur la prime syndicale évoquée par Raphaël (*Nedzynski - FGTA*), cela a déjà été évoqué au congrès confédéral, c'était par Jean-Jacques (*Casaumayou - FGTA*). Alors comme je suis curieux, je me suis renseigné un peu. Camarades, la prime syndicale en Belgique, ce sont les patrons qui financent les cotisations syndicales!

Second point, l'accord dit de modernisation du paritarisme:

Sur le processus interne de décision, je ne vais pas reprendre ce qui a été dit, simplement ne cédon pas à la dictature de l'urgence imposée par les patrons.

Sur le fond, camarades, cet accord s'oppose aux principes fondamentaux de notre syndicalisme.

Camarades, nous n'avons pas, ou pas tous, en tous cas pas moi jusque là! pris la mesure d'une transformation pernicieuse, qui veut faire passer de la pratique contractuelle à la contractualisation. On aurait du se méfier pourtant, puisque cette transformation est perpétrée par les promoteurs d'un néo-corporatisme socialisant (à la mode Durkheim pour ceux que ça intéresse).

Les termes sont proches, mais en réalité il y a un abîme entre les notions de pratique contractuelle et de contractualisation. L'une, la nôtre, celle de la vieille CGT et de la Charte d'Amiens, renvoie à la solidarité de classe, à la reconnaissance des intérêts antagonistes, au syndicalisme indépendant, au triptyque: revendiquer, négocier, contracter. C'est la pratique contractuelle.

La 2ème se rattache à la théologie du bien commun c'est-à-dire au corporatisme.

La contractualisation ne vise pas autre chose camarades que d'associer paisiblement les organisations professionnelles, pour qu'elles définissent et mettent en œuvre les règles de fonctionnement du marché du travail. Là on a bien des «partenaires sociaux» (comme dit Mme Marzano dans le dernier «Forum»), «partenaires sociaux» qui reçoivent délégation du législateur pour édicter les normes sociales sous son contrôle.

En quelque sorte une charte du travail modernisée. Ou, dans d'autres termes, la démocratie sociale. C'est le même registre que la contractualisation individuelle, avec les objectifs et leur évaluation, contre le contrat collectif, contre le bénéfice des droits conquis et contre la solidarité. Notre organisation a toujours bataillé pour faire triompher notre conception des rapports sociaux et du rôle et de la place de chacun, allant jusqu'à prendre position en 1969 sur le référendum.

Alors certes camarades, en juillet 2001 il y eut la position commune sur les voies et moyens d'approfondissement de la négociation collective.

Là, contre toute attente, et à rebours de notre position d'octobre 1995 par exemple, nous avons signé, alors que le texte consacrait l'accord dérogatoire, introduisait la condition majoritaire, et revendiquait ouvertement le droit pour les partenaires sociaux d'imposer les normes négociées au législateur.

Cette signature était une lourde erreur d'appréciation. Car cette position commune allait servir de base à la loi Fillon de 2004 sur le dialogue social, et amener inéluctablement une mesure de la représentativité.

Cependant je vous renvoie, camarades, au discours de Jean-Claude Mailly au CCN d'Amiens en 2006, où le chapitre consacré au dialogue social était clair, et même clairvoyant sur les conséquences prévisibles des rapports Chertier et Hadas-Lebel, et rejetait la redistribution des rôles opérée par la loi Fillon de 2004.

Jean-Claude concluait en alertant sur «une forme de caporalisation de la négociation collective, au mépris de la

liberté de négociation et de l'indépendance des organisations».

Alors camarades, pourquoi un tel revirement quelques années plus tard?

Céder à la mode de la gouvernance, importée de la gestion de l'entreprise, est plus que dangereux pour le paritarisme, puisqu'au final c'est la négation de la gestion paritaire du salaire différé.

Donc plus de facilité pour, d'un côté privatiser la protection sociale collective, et de l'autre l'étatiser avec la TVA sociale, ce qui concordera peut-être avec la réforme de la convention 102 de l'OIT.

Peut-être pensez-vous que j'exagère et que j'extrapole. Alors camarades c'est que vous ne connaissez pas une note du Medef parue fin 2010 qui s'intitule «*confortons notre système d'assurance-maladie*». Peut-être que le bureau confédéral ne la connaît pas non plus, elle a été publiée sur internet depuis 1 an. Cette note est très importante pour comprendre la situation.

D'abord camarades, on y trouve bien entendu la gouvernance, la régulation, l'efficacité, les réformes courageuses, mise en concurrence etc., tout ce vocabulaire technocratique à la mode.

Le Medef y vante la loi HPST et réclame son achèvement au plus vite. Il préconise surtout le transfert de la gestion de certaines prestations de l'Assurance-maladie obligatoire aux assurances complémentaires, donc y compris privées.

Et on y trouve des phrases qui font froid dans le dos : -«*le vieillissement de la population et la paupérisation croissante d'une partie d'entre elle à horizon 10 ans laisse craindre un recours encore plus excessif à l'hôpital* » -A propos des ALD (affections de longue durée): «*le régime de base doit-il se focaliser sur les plus démunis ou sur les plus malades, ou bien doit-il appréhender l'ensemble des citoyens, l'ensemble des soins, mais en n'apportant qu'une réponse partielle (dans les deux cas en renvoyant le reste à charge aux citoyens et aux organismes complémentaires)?*» -Ou encore: «*il est indispensable d'endiguer l'explosion de l'aide médicale d'Etat (réservée aux immigrés en situation irrégulière). En effet le panier de soins de l'AME rend notre pays particulièrement attractif au sein de l'OCDE. Il convient donc de le revoir à la baisse aux soins d'urgence non anticipables*». Etc. Etc. Au final le Medef estime qu'une réforme doit intervenir au plus tard en 2012...

Il est évident avec cette note que l'accord dit de modernisation du paritarisme est là pour préparer les transferts annoncés, d'autant qu'il y a un enjeu financier énorme pour les groupes comme Malakoff-Mederic du frère Sarkozy ou autres, et aussi évidemment la Mutualité française.

Je ne reprendrai pas toutes les observations faites par d'autres camarades, mais il s'avère que nous avons fait une erreur assez grave en signant cet accord. Grave pour l'avenir de la protection sociale collective et solidaire.

Je pense qu'il serait sage et utile de revenir sur notre signature.

Camarades, la force d'une organisation comme la nôtre c'est l'intelligence collective. Il faut savoir faire confiance à la réflexion collective et à la discussion. Et toujours retourner à nos fondamentaux et à nos résolutions.

Peut-être que les raisons de la signature précipitée sont à chercher du côté de la représentativité. Car qui dit contractualisation, qui dit gouvernance, dit mesure de la représentativité.

Camarades, en ce qui me concerne, j'ai déjà dénoncé l'illusion suicidaire d'une CGTFO sortant indemne voire renforcée de la mesure de la représentativité.

C'est tout simplement impossible! Parce que c'est incompatible avec le syndicalisme confédéré libre et indépendant et que la CGTFO ne reniera pas ses fondements pour entrer dans le moule.

C'est vrai, nous pouvons être inquiets quand on sait qu'au niveau des CE la différence entre les 12,5% de voix FO en 2005 et la barre de 8%, c'est de l'ordre de moins de 100.000 voix, et qu'il y a actuellement plus de 12.000 procès-verbaux avec des listes FO qui sont en anomalie, qu'il ne reste que 10 mois pour y remédier, et que les UD ne pourront pas tout faire: PV en anomalie, élections TPE et publication des comptes des syndicats.

Chacun d'entre nous ici, y compris pour l'avoir déjà vécu, peut comprendre l'appréhension qui saisit les responsables confédéraux.

Mais camarades, comme on dit, «la peur n'évite pas le danger», et cette situation ne doit pas peser sur les décisions, sinon ceux qui l'ont voulue auront gagné! Que ce soit sur la contractualisation, sur la représentativité ou autres, ce que l'organisation attend du bureau confédéral, c'est qu'il pratique la discussion et l'écoute d'égal à égal, avec les instances de l'organisation, puis qu'il mobilise et donne des directions à l'action décidée par les instances.

C'est en nous «révoltant en permanence contre l'injustice, parce que nous pensons qu'on peut changer les choses» comme je l'ai lu récemment dans *La Voix du Nord* - c'était une interview de Jean-Claude Mailly - que nous gagnerons et pas autrement!

Vive l'indépendance syndicale, la démocratie ouvrière et la CGTFO!

«MARCHÉ DE LA SANTÉ»: UN CHOC VIOLENT...

En 1939, Serge TCHAKHOTINE écrivait un livre intitulé «*Le viol des foules par la propagande politique*». Les sondages quotidiens, qui manipulent l'opinion pendant la campagne électorale pour le nouveau quinquennat de la présidence de la République, rapporteraient que seulement 4% des Français s'intéresseraient à la «politique de santé» cruellement absente des débats actuels, à moins que le consensus ne se soit déjà opéré, comme le laisserait à penser l'histoire récente.

En effet, c'est sous Mitterrand que René Teulade a créé les Unions régionales de médecins libéraux, organes qui pilotent, en toute confidentialité, les expériences régionales actuelles en Aquitaine et dans le Limousin de mise en pratique du très coûteux et totalitaire DMP. Les affiches y fleurissent invitant les Français à créer leur Dossier Médical Personnalisé (*), énorme fichage des données de santé, ouvrant aux assureurs et aux banques privées un gisement de profits fabuleux au détriment de la vie privée des citoyens, bafouant sans vergogne le secret médical qui liait le patient au médecin et le fameux serment d'Hippocrate.

Parallèlement, la pénurie de médecins, délibérément organisée, oblige les élus à se lancer dans l'investissement de «Maisons de santé», alors qu'il n'y a pas de soignants libéraux à y installer, énorme réseau de futurs «call center», où, grâce à la télé-médecine, des caméras filmeront vos consultations et transmettront, sans doute de façon cryptée sur un serveur dédié («LIBERALIS», qui a fait couler encre et billets de banque, était conçu pour cela!), les images des examens pratiqués, sans l'examen clinique à la base de tout diagnostic médical!!!

Et la lecture des quotidiens ou le bouche à oreille vous apprend qu'on interdit à des pompiers appelés au chevet de citoyens de plus de 80 ans de les emmener dans un service d'urgence adapté à leur pathologie, en préférant l'hôpital local sans orthopédiste, même s'il s'est cassé le col du fémur... Les familles constatent que leurs aînés y attendent de longues heures sur des brancards dans les couloirs. Ces faits suscitent l'interrogation... sur les véritables raisons de la récente interdiction donnée à une équipe de journalistes de TF1 de tourner un film aux urgences du CHU de Nantes, déclenchant une pétition au prétexte de la pudeur (France-culture -31 janvier 2012.)!

Autre exemple: à Compiègne une famille conduit sa petite fille aux urgences devant l'altération de son état général après une diarrhée. On la rassure: elle serait simplement «fatiguée». Malgré leur insistance, l'enfant n'est pas hospitalisée pour être perfusée, alors que la déshydratation dans des cas de ce genre est connue et fréquente. L'enquête, engagée après la plainte des parents suite au décès de leur enfant, devrait montrer - nous l'espérons! - les causes d'un tel dysfonctionnement. Mais pour l'heure, on est en droit de se poser des questions: des étudiants auraient-ils été mis rapidement à des postes de responsabilité sans que les compétences en aient été déjà acquises? Un ordre aurait-il été donné aux cadres de santé pour effectuer le moins d'hospitalisation possible au vu du budget global ?...

Le malaise est réel et les taux de suicides des étudiants en médecine et des médecins traduisent la dégradation des conditions de travail en général dans le monde de la santé. Entre mai 2010 et mars 2012, chez les urgentistes, en particulier après les gardes, six suicides ont été observés en France (Montpellier, Rouen, Poitiers, Vire).

L'industrialisation de la santé permet sa marchandisation depuis les années 1990 (accords AGCS) et nous ne pouvons que déplorer que ce soit sous un gouvernement dit socialiste que de telles décisions aient été prises!

La sous-traitance est présentée comme la solution à la pénurie médicale, sous l'appellation fallacieuse de «délégation des compétences»! Les infirmières feraient ce que faisaient les médecins généralistes, les optométristes, la partie réfraction de la compétence des ophtalmologistes, les sages-femmes s'occuperaient des grossesses dites à bas risque! Les pharmaciens et les opticiens se feraient payer les «conseils médicaux» délivrés! Et l'«éducation à la santé» par la radio, la télévision et internet ferait le reste! Un député veut même remplacer les médecins par les vétérinaires pour pallier le manque de soins dans les déserts médicaux!...

Récemment, la Cour des Comptes s'est intéressée à la dramatique augmentation de la mortalité infantile, en France, entre 2005 et 2009: 3.8 décès pour mille naissances et 70 décès par an!!!! de femmes au moment de l'accouchement, dont ceux par hémorragie qui auraient été «évitables si des soins appropriés avaient été prodigués en temps utile». Ce constat démontre là l'échec des politiques de santé! Des journalistes de TF 1 ont dénoncé l'augmentation de la morbidité en Roumanie dont les médecins arrivent en masse dans notre pays pour pallier la pénurie de médecins. L'Union européenne y a pourtant investi 1,2 milliard € en 2010 et y propose des «missions de prospection» ... « financièrement avantageuses» pour un marché médical estimé à 5 milliards € avec nombreux projets de télé-médecine, un marché de l'équipement médical en plein essor, de la pharmacie, etc.

Aujourd'hui, le silence des politiques sur le démantèlement de notre système de sécurité sociale par l'Europe de Maastricht, alors que s'ébauchent des catastrophes sanitaires, nous interroge sur leurs orientations réelles. N'a-t-on pas entendu un certain économiste constater que son vieux père centenaire coûtait cher à la Sécurité Sociale? Ne va-t-on pas «faire monter les vieux aux cocotiers»? Ou s'agirait-il cyniquement de cesser de verser des retraites à des seniors qui vivent trop vieux ?

La démedicalisation est devenue la règle et on est en droit de s'interroger sur les intérêts qui sont en jeu. Ce ne sont certes pas ceux du patient, comme le démontrent les exemples précédents!

Que la campagne électorale fasse le silence consensuel sur un tel débat de société est en soi une réponse, à vrai dire peu encourageante pour les électeurs que nous sommes qui n'auraient plus que leurs pieds pour exprimer à leurs mandants la volonté du PEUPLE!

Tanguy FRANCASTEL.

(*) Lire ou relire le n° 107 de «L'Anarcho-syndicaliste», numéro spécial santé «Dossier médical personnel - Histoire d'une propagande ou comment préparer l'opinion» - Septembre 2005 (ndlr)

A l'heure où d'aucuns croient encore au « changement » comme au messie, pensent que voter Hollande, voire Mélenchon, bref voter à gâche, peut changer quelque chose à nos conditions d'exploitation, nous conseillons la lecture salvatrice de ce texte d'Octave Mirbeau paru dans « Le Figaro » du 28 novembre 1888. - C.B.

LA GRÈVE DES ÉLECTEURS...

Une chose m'étonne prodigieusement - j'oserais dire qu'elle me stupéfie - c'est qu'à l'heure scientifique où j'écris, après les innombrables expériences, après les scandales journaliers, il puisse exister encore dans notre chère France (comme ils disent à la Commission du budget) un électeur, un seul électeur, cet animal irrationnel, inorganique, hallucinant, qui consente à se déranger de ses affaires, de ses rêves ou de ses plaisirs, pour voter en faveur de quelqu'un ou de quelque chose. Quand on réfléchit un seul instant, ce surprenant phénomène n'est-il pas fait pour dérouter les philosophies les plus subtiles et confondre la raison ?

Où est-il le Balzac qui nous donnera la physiologie de l'électeur moderne ? Et le Charcot qui nous expliquera l'anatomie et les mentalités de cet incurable dément ? Nous l'attendons.

Je comprends qu'un escroc trouve toujours des actionnaires, la Censure des défenseurs, l'Opéra-Comique des dilettanti, le Constitutionnel des abonnés, M. Carnot des peintres qui célèbrent sa triomphale et rigide entrée dans une cité languedocienne ; je comprends M. Chantavoine s'obstinant à chercher des rimes ; je comprends tout. Mais qu'un député, ou un sénateur, ou un président de République, ou n'importe lequel parmi tous les étranges farceurs qui réclament une fonction élective, quelle qu'elle soit, trouve un électeur, c'est-à-dire l'être irrêvé, le martyr improbable, qui vous nourrit de son pain, vous vêt de sa laine, vous engraisse de sa chair, vous enrichit de son argent, avec la seule perspective de recevoir, en échange de ces prodigalités, descoups de trique sur la nuque, des coups de pied au derrière, quand ce n'est pas des coups de fusil dans la poitrine, en vérité, cela dépasse les notions déjà pas mal pessimistes que je m'étais faites jusqu'ici de la sottise humaine, en général, et de la sottise française en particulier, notre chère et immortelle sottise, ô chauvin !

Il est bien entendu que je parle ici de l'électeur averti, convaincu, de l'électeur théoricien, de celui qui s'imagine, le pauvre diable, faire acte de citoyen libre, étaler sa souveraineté, exprimer ses opinions, imposer - ô folie admirable et déconcertante - des programmes politiques et des revendications sociales ; et non point de l'électeur « qui la connaît » et qui s'en moque, de celui qui ne voit dans « les résultats de sa toute-puissance » qu'une rigolade à la charcuterie monarchiste, ou une ribote au vin républicain. Sa souveraineté à celui-là, c'est de se pocharder aux frais du suffrage universel. Il est dans le vrai, car cela seul lui importe, et il n'a cure du reste. Il sait ce qu'il fait. Mais les autres ?

Ah ! Oui, les autres ! Les sérieux, les austères, les peuple souverain, ceux-là qui sentent une ivresse les gagner lorsqu'ils se regardent et se disent : « *Je suis électeur ! Rien ne se fait que par moi. Je suis la base de la société moderne. Par ma volonté, Floque fait des lois auxquelles sont astreints trente-six millions d'hommes, et Baudry d'Asson aussi, et Pierre Alype également* ». Comment y en a-t-il encore de cet acabit ? Comment, si entêtés, si orgueilleux, si paradoxaux qu'ils soient, n'ont-ils pas été, depuis longtemps, découragés et honteux de leur œuvre ? Comment peut-il arriver qu'il se rencontre quelque part, même dans le fond des landes perdues de la Bretagne, même dans les inaccessibles cavernes des Cévennes et des Pyrénées, un bonhomme assez stupide, assez déraisonnable, assez aveugle à ce qui se voit, assez sourd à ce qui se dit, pour voter bleu, blanc ou rouge, sans que rien l'y oblige, sans qu'on le paye ou sans qu'on le soûle ?

À quel sentiment baroque, à quelle mystérieuse suggestion peut bien obéir ce bipède pensant, doué d'une volonté, à ce qu'on prétend, et qui s'en va, fier de son droit, assuré qu'il accomplit un devoir, déposer dans une boîte électorale quelconque un quelconque bulletin, peu importe le nom qu'il ait écrit dessus ? ... Qu'est-ce qu'il doit bien se dire, en dedans de soi, qui justifie ou seulement qui explique cet acte extravagant ?

Qu'est-ce qu'il espère ? Car enfin, pour consentir à se donner des maîtres avides qui le grugent et qui l'assomment, il faut qu'il se dise et qu'il espère quelque chose d'extraordinaire que nous ne soupçonnons pas. Il faut que, par de puissantes déviations cérébrales, les idées de député correspondent en lui à des idées de science, de justice, de dévouement, de travail et de probité ; il faut que dans les noms seuls de Barbe et de Baihaut, non moins que dans ceux de Rouvier et de Wilson, il découvre une magie spéciale et qu'il voie, au travers d'un mirage, fleurir et s'épanouir dans Vergoin et dans Hubbard, des promesses de bonheur futur et de soulagement immédiat. Et c'est cela qui est véritablement effrayant. Rien ne lui sert de leçon, ni les comédies les plus burlesques, ni les plus sinistres tragédies.

Voilà pourtant de longs siècles que le monde dure, que les sociétés se déroulent et se succèdent, pareilles les unes aux autres, qu'un fait unique domine toutes les histoires : la protection aux grands, l'écrasement aux petits. Il ne peut arriver à comprendre qu'il n'a qu'une raison d'être historique, c'est de payer pour un tas de choses dont il ne jouira jamais, et de mourir pour des combinaisons politiques qui ne le regardent point.

Que lui importe que ce soit Pierre ou Jean qui lui demande son argent et qui lui prenne la vie, puisqu'il est obligé de se dépouiller de l'un, et de donner l'autre? Eh bien! Non. Entre ses voleurs et ses bourreaux, il a des préférences, et il vote pour les plus rapaces et les plus féroces. Il a voté hier, il votera demain, il votera toujours. Les moutons vont à l'abattoir. Ils ne se disent rien, eux, et ils n'espèrent rien. Mais du moins ils ne votent pas pour le boucher qui les tuera, et pour le bourgeois qui les mangera. Plus bête que les bêtes, plus moutonnier que les moutons, l'électeur nomme son boucher et choisit son bourgeois. Il a fait des Révolutions pour conquérir ce droit.

Ô bon électeur, inexprimable imbécile, pauvre hère, si, au lieu de te laisser prendre aux rengaines absurdes que te débitent chaque matin, pour un sou, les journaux grands ou petits, bleus ou noirs, blancs ou rouges, et qui sont payés pour avoir ta peau; si, au lieu de croire aux chimériques flatteries dont on caresse ta vanité, dont on entoure ta lamentable souveraineté en guenilles, si, au lieu de t'arrêter, éternel badaud, devant les lourdes duperies des programmes; si tu lisais parfois, au coin du feu, Schopenhauer et Max Nordau, deux philosophes qui en savent long sur tes maîtres et sur toi, peut-être apprendrais-tu des choses étonnantes et utiles.

Peut-être aussi, après les avoir lus, serais-tu moins pressé à revêtir ton air grave et ta belle redingote, à courir ensuite vers les urnes homicides où, quelque nom que tu mettes, tu mets d'avance le nom de ton plus mortel ennemi. Ils te diraient, en connaisseurs d'humanité, que la politique est un abominable mensonge, que tout y est à l'envers du bon sens, de la justice et du droit, et que tu n'as rien à y voir, toi dont le compte est réglé au grand livre des destinées humaines.

Rêve après cela, si tu veux, des paradis de lumières et de parfums, des fraternités impossibles, des bonheurs irréels. C'est bon de rêver, et cela calme la souffrance. Mais ne mêle jamais l'homme à ton rêve, car là où est l'homme, là est la douleur, la haine et le meurtre. Surtout, souviens-toi que l'homme qui sollicite tes suffrages est, de ce fait, un malhonnête homme, parce qu'en échange de la situation et de la fortune où tu le pousses, il te promet un tas de choses merveilleuses qu'il ne te donnera pas et qu'il n'est pas d'ailleurs, en son pouvoir de te donner. L'homme que tu élèves ne représente ni ta misère, ni tes aspirations, ni rien de toi; il ne représente que ses propres passions et ses propres intérêts, lesquels sont contraires aux tiens. Pour te reconforter et ranimer des espérances qui seraient vite déçues, ne va pas t'imaginer que le spectacle navrant auquel tu assistes aujourd'hui est particulier à une époque ou à un régime, et que cela passera. Toutes les époques se valent, et aussi tous les régimes, c'est-à-dire qu'ils ne valent rien. Donc, rentre chez toi, bonhomme, et fais la grève du suffrage universel. Tu n'as rien à y perdre, je t'en réponds; et cela pourra t'amuser quelque temps. Sur le seuil de ta porte, fermée aux quémandeurs d'aumônes politiques, tu regarderas défiler la bagarre, en fumant silencieusement ta pipe.

Et s'il existe, en un endroit ignoré, un honnête homme capable de te gouverner et de t'aimer, ne le regrette pas. Il serait trop jaloux de sa dignité pour se mêler à la lutte fangeuse des partis, trop fier pour tenir de toi un mandat que tu n'accordes jamais qu'à l'audace cynique, à l'insulte et au mensonge.

Je te l'ai dit, bonhomme, rentre chez toi et fais la grève.

Octave MIRBEAU.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé
Abonnement pour 20 n°: 30 euros
Abonnement de soutien: 40 euros
Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER
CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé
Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*
Fondateur de publication : Alexandre HEBERT
Directeur : Christophe BITAUD
